

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

**délibération :
D_2023_5_5**

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 35

Votants : 41

Objet : Finances
Attribution subventions
2023

L' an deux mille vingt trois, le mardi 23 mai à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 12 Mai 2023

Titulaires : Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GOURMELON Catherine, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame TRANCHET Myriam, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur FAVREAU Jacky

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur CÉLÉRAU Florent

Pouvoirs :

Monsieur OLIVIER Pascal a donné pouvoir à Monsieur DUMOULIN Guillaume
Monsieur ONILLON Denis a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle
Madame BECHY Sandrine a donné pouvoir à Madame MICOU Corine
Monsieur FRERE Fabrice a donné pouvoir à Madame HAYE Nadia
Madame BIEN Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAILLET Patrick
Monsieur MOREAU Lionel a donné pouvoir à Monsieur PETORIN Patrick

Absent(s) : Monsieur BARANGER Johann, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur POUSSARD Yves, Madame MARSAULT Annie

Excusé(s) : Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Madame BECHY Sandrine, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur FRERE Fabrice, Madame BIEN Michèle, Monsieur MOREAU Lionel

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-9
Vu les compétences statutaires exercées par la Communauté de Communes Val de Gâtine
Vu le vote du budget principal 2023 en date du 22 mars 2022
Vu l'adhésion à divers organismes externes ou syndicats
Vu les demandes de subventions diverses

Sur avis du Bureau communautaire du 15 mai 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité de fixer les attributions de subventions suivant la répartition ci-après** :

POUR RAPPEL :

COTISATIONS		attribution 2023
6281	ADM79	590,00 €
	SEAM MUSIQUE	450,00 €
	AMF	1 050,00 €
	club des entrepreneurs	110,00 €
	AICVF (communauté des ingénieurs climatique)	175,00 €
	ID 79	2 500,00 €
	CAUE	1 500,00 €
	CRER (pour les cnes)	6 150,00 €
	MONA (tourisme)	215,00 €
	CCI	120,00 €
	réseau initiative Deux-Sèvres	1 582,00 €
		14 442,00 €

POUR RAPPEL :

CONTRIBUTIONS		
6553	Contribution SDIS	388 056,00 €
G E M A P I	65568 PETR (Tourisme)	17 271,00 €
	PETR statutaire	105 786,00 €
	PETR (fonds fisac)	- €
	SIVOM de l'autize	89 013,00 €
	SMBVSN	149 034,00 €
	SMVThouet (chargé de mission)	- €
	SMEPTB SEVRE NANTAISE	265,00 €
	SMEPTB VIENNE (CLAIN)	- €
	SMVThouet (adhésion Beugnon)	2 500,00 €
	SMVT THOUET (sage animation)	380,00 €
	SMVT THOUET (sage BEUGNON)	47,00 €
	syndicat du plan d'eau Cherveux	26 908,00 €
		391 204,00 €
	6558 OGEK ST PARDOUX	33 632,97 €
	OGEK ST GEORGES DE NOISNE	33 733,62 €
	SMO deux-sèvres numérique	6 605,00 €
		73 971,59 €

POUR ATTRIBUTION :

SUBVENTIONS		2023
65733	Conseil Départemental FSL	1 650,00 €
	Conseil Départemental FDAJ	660,00 €
657348	Mission Locale Parthenay	14 360,00 €
	Mission Locale Sud Deux Sèvres	
657382	association bocage gatine jeunesse	2 375,00 €
sous-total compte 6573		19 045,00 €
65748	Centre Socioculturel	175 745,00 €
	spectacle scolaire CSC (2022)	1 800,00 €
	gestion cinéma	1 200,00 €
	Asso club musical Mazierois	3 000,00 €
	Radio Gatine	5 000,00 €
	ASSO la maison du patrimoine (partenariat jardin + tourisme)	16 000,00 €
	ADIL	500,00 €
	association l'homme et la pierre	250,00 €
	TCG79 triathlon	3 000,00 €
	SOLIDARITE PAYSAN	2 200,00 €
	Camping Club des Deux-Sèvres (chantier international)	1 500,00 €
	USEP PARTHENAY (écoles)	1 200,00 €
sous-total compte 6574		211 395,00 €

Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Christiane BAILLY

de sa notification.

Emis le 23/05/2023
Publié le 24/05/2023
Transmis en sous-préfecture le

Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

